

Convocation



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

lundi 25 septembre 2023 à 20h00
à Couvet, Hôtel-de-Ville, salle du Conseil général

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 16 juin 2023
3. Lettres et pétitions
4. Nomination à la Commission des règlements suite à la démission de M^{me} Gloria Dias
5. Actualisation de l'arrêté déterminant le coefficient fiscal communal
6. Crédit de 500'000 francs relatif à la réfection du terrain synthétique des Sugits à Fleurier
7. Octroi d'une garantie des prestations de prévoyance professionnelle dues au personnel de CORA
8. Modification de l'arrêté concernant les fonctions communales incompatibles avec le mandat de membre du Conseil général
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 6 septembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

ANNEXES :

- Rapports et arrêtés relatifs aux points à l'ordre du jour

